

Pour l'installateur spécialisé

Notices d'emploi et d'installation

uniSTOR, auroSTOR, geoSTOR

Ballon d'eau chaude sanitaire bivalent pour installations solaires	VIH S 300
	VIH S 400
	VIH S 500
Ballon d'eau chaude sanitaire pour systèmes de chauffage	VIH R 300
	VIH R 400
	VIH R 500
Ballon d'eau chaude sanitaire pour pompes à chaleur	VIH RW 300

Table des matières

1 Remarques relatives à la documentation

Table des matières

1	Remarques relatives à la documentation	2
1.1	Conservation des documents	2
1.2	Symboles utilisés.....	2
2	Description de l'appareil	3
2.1	Structure et fonctionnement	3
2.2	Directives de conformité.....	3
2.3	Vue d'ensemble des différents modèles	3
2.4	Plaque signalétique	3
3	Consignes de sécurité et prescriptions	3
3.1	Consignes de sécurité	3
3.2	Utilisation conforme de l'appareil.....	4
3.3	Règles et normes	4
3.3.1	France	4
3.3.2	Suisse.....	5
3.3.3	Belgique.....	5
4	Utilisation	5
4.1	Remplir et vidanger le ballon d'eau chaude sanitaire	5
4.2	Nettoyage	5
4.3	Inspection et maintenance	5
5	Installation.....	6
5.1	Lieu d'installation.....	6
5.2	Dimensions.....	6
5.2.1	Cote de basculement VIH S, VIH R et VIH RW ..	6
5.2.2	Dimensions de l'appareil et des raccords VIH S	7
5.2.3	Dimensions de l'appareil et des raccords VIH R	8
5.2.4	Dimensions de l'appareil et des raccords VIH RW	9
5.3.1	Transport dans l'emballage.....	10
5.3.2	Transport sans emballage	10
5.3.3	Transport sans emballage	11
5.3.4	Transport sans isolation.....	12
5.3.5	Montage de l'isolation et housse de protection	12
5.4	Raccordement du ballon	13
6	Mise en fonctionnement	14
7	Maintenance	14
7.1	Nettoyage de l'intérieur du ballon.....	14
7.2	Entretien des anodes de protection en magnésium	14
7.3	Pièces de rechange	15
8	Recyclage et élimination des déchets	15
8.1	Appareil	15
8.2	Emballage.....	15
9	Service après-vente et garantie	15
9.1	Vaillant GmbH service clientèle usine (Suisse).	15
9.2	Service après-vente (Belgique)	15

9.3	Garantie constructeur (France).....	15
9.4	Garantie constructeur (Suisse)	15
9.5	Conditions de garantie (Belgique)	16
10	Caractéristiques techniques	17
10.1	Caractéristiques techniques VIH S 300/400/500 et VIH R 300/400/500	17
10.2	Caractéristiques techniques VIH RW 300	18

1 Remarques relatives à la documentation

Les consignes suivantes vous permettront de vous orienter dans l'ensemble de la documentation. D'autres documents sont valables en complément de cette notice d'installation.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages imputables au non-respect de ces instructions.

Autres documents applicables

Lors de l'installation du ballon, veuillez respecter toutes les notices des éléments et composants de l'installation. Ces notices sont jointes aux éléments respectifs de l'installation ainsi qu'aux composants les complétant.

1.1 Conservation des documents

Veuillez transmettre à l'utilisateur de l'installation cette notice d'installation ainsi que les documents d'accompagnement applicables et outils éventuels. Celui-ci est tenu de les conserver afin que les notices et les outils soient disponibles en cas de besoin.

1.2 Symboles utilisés

Lors de l'installation de l'appareil, veuillez respecter les consignes de sécurité figurant dans la présente notice ! Les symboles utilisés dans le texte sont expliqués ci-dessous :



Danger !
Danger de mort et risque de blessures !



Danger !
Risque de brûlures !



Attention !
Danger potentiel pour le produit et l'environnement !



Remarque !
Ce symbole signale des informations importantes.

- Symbole d'une activité nécessaire

2 Description de l'appareil

2.1 Structure et fonctionnement

Les ballons solaires Vaillant VIH S 300/400/500 sont des ballons d'eau sanitaire indirectement chauffés et fournissent de l'eau chaude obtenue par énergie solaire. Les ballons Vaillant VIH R 300/400/500 sont des ballons d'eau sanitaire indirectement chauffés. Les ballons Vaillant VIH RW 300 sont des ballons d'eau sanitaire indirectement chauffés spécifiques aux pompes à chaleur.

Afin de leur garantir une grande longévité, les ballons et les serpentins de chauffage sont émaillés côté eau potable. Chaque ballon dispose d'une protection supplémentaire contre la corrosion matérialisée par une anode de protection en magnésium. Vous disposez en accessoire d'une anode de courant vagabond qui ne nécessite pas d'entretien.

L'isolation en polystyrène expansé sans CFC garantit la meilleure isolation thermique qui soit.

De plus, il est possible d'équiper le ballon (sauf modèle VIH RW 300) d'un thermoplongeur (en accessoire) qui peut assurer seul le chauffage complémentaire (sans autre appareil de chauffage) pendant les mois d'été.

La transmission de chaleur s'effectue via un serpentin (VIH R, RW) soudé, resp. deux serpentins (VIH S) soudés.

Le ballon est relié au réseau d'eau via le raccord d'eau froide et au point de puisage via le raccord d'eau chaude. Si de l'eau chaude est prélevée au point de puisage, de l'eau froide coule dans le ballon, où elle se réchauffe jusqu'à atteindre la température définie au niveau du régulateur correspondant.

Uniquement VIH S

Pour les ballons solaires de type VIH S, le réchauffement s'effectue dans deux circuits séparés.

L'échangeur solaire se trouve dans la partie inférieure, celle-ci étant froide. Les températures relativement basses de l'eau dans la partie inférieure garantissent une transmission optimale de la chaleur du circuit solaire à l'eau du ballon, même en cas de faible rayonnement solaire.

Contrairement au chauffage solaire, le réchauffage de l'eau chaude par la chaudière ou le chauffe-eau a lieu dans la partie chaude, supérieure du ballon. La capacité du chauffage complémentaire représente environ un tiers du volume du ballon.

2.2 Directives de conformité

Nous confirmons que notre produit est fabriqué conformément aux directives de l'UE concernant les appareils sous pression.

3 Consignes de sécurité et prescriptions

2.3 Vue d'ensemble des différents modèles

Les dimensions suivantes de ballon sont disponibles :

VIH S	Volumes de ballon
VIH S 300	289 litres
VIH S 400	398 litres
VIH S 500	484 litres

Tab. 1.1 Vue d'ensemble du modèle VIH S

VIH R	Volumes de ballon
VIH R 300	295 litres
VIH R 400	404 litres
VIH R 500	496 litres

Tab. 1.2 Vue d'ensemble du modèle VIH R

VIH RW	Volumes de ballon
VIH RW 300	285 litres

Tab. 1.3 Vue d'ensemble du modèle VIH RW

2.4 Plaque signalétique

Une plaque signalétique est apposée en usine, en haut de l'habillage.

3 Consignes de sécurité et prescriptions

Les ballons Vaillant VIH S, VIH R et VIH RW ont été conçus selon les techniques et les règles de sécurité en vigueur. Une utilisation non conforme peut néanmoins avoir les conséquences suivantes : constituer une source de danger pour la vie et la santé de l'utilisateur ou d'un tiers ; occasionner des dommages à l'appareil comme à d'autres biens matériels.



Attention !

Les appareils doivent être utilisés exclusivement pour le chauffage de l'eau potable. Dans la mesure où l'eau ne satisfait pas aux exigences de l'ordonnance relative à l'eau potable, l'appareil risquerait d'être endommagé par la corrosion.

3.1 Consignes de sécurité

Les ballons solaires VIH S 300/400/500, ballons VIH R 300/400/500 et VIH RW 300 doivent être installés par un spécialiste qualifié, responsable du respect des prescriptions, règles et directives en vigueur. Si vous souhaitez bénéficier de la garantie constructeur, l'appareil doit impérativement avoir été installé par un installateur qualifié et agréé. Celle-ci est également responsable de l'inspection/de la maintenance, des réparations et des modifications effectuées sur les ballons.

Soupape de sécurité et conduite de décharge

Lors du chauffage de l'eau chaude dans le ballon, le volume de l'eau augmente. Chaque ballon doit donc être équipé d'une soupape de sécurité et d'une conduite de décharge.

Lors du chauffage, de l'eau sort de la conduite de décharge. (exception : présence d'un vase d'expansion pour eau sanitaire).

La conduite de décharge doit aboutir à un point d'écoulement adapté, où elle ne présente de danger pour personne.

Par conséquent, ne fermez pas la soupape de sécurité ni la conduite de décharge.



Danger !

Risque de brûlures en raison de l'eau chaude ! Dans le cas du ballon solaire VIH S, la température de l'eau sortant des points de puisage peut atteindre 85 °C.

Risque de gel

Si vous laissez le ballon dans une pièce non chauffée sans l'utiliser pendant une longue période (p. ex. pendant les vacances d'hiver, etc.), vous devez vidanger le ballon complètement.

Modifications

N'effectuez aucune modification au niveau du ballon ou du régulateur, des conduites d'eau et de courant (le cas échéant), de la conduite de décharge ou de la soupape de sécurité pour l'eau du ballon.

Fuites

En cas de fuite sur les conduites d'eau chaude situées entre le ballon et le point de puisage, veuillez fermer la vanne de coupure d'eau froide du ballon et faire réparer la fuite par votre société d'installation agréée.

3.2 Utilisation conforme de l'appareil

Les ballons Vaillant VIH S, VIH R et VIH RW servent exclusivement à l'alimentation en eau sanitaire chauffée jusqu'à 85 °C des bâtiments privés et professionnels, conformément à l'ordonnance concernant l'eau sanitaire.

Ils doivent être utilisés uniquement dans ce but. Toute utilisation abusive est interdite.

Utilisez-les avec une chaudière et une chaudière à circulation d'eau Vaillant.

Les ballons solaires VIH S doivent également être utilisés avec l'installation solaire Vaillant.

Le VIH RW 300 doit être utilisé avec une pompe à chaleur geoTHERM.

Les ballons s'intègrent facilement dans toute installation Vaillant ou autre installation de chauffage central de l'eau, en respectant la notice d'utilisation.

Les ballons VIH S et VIH R peuvent également être alimentés en chaleur à distance, via une station de trans-

mission. Il faut alors prendre en compte les autres données de puissance.

La conception de cet appareil ne permet pas que des personnes (y compris des enfants) dont la mobilité et les capacités sensorielles ou mentales sont réduites puissent l'utiliser ; cette restriction concerne également les personnes qui ne disposent pas de l'expérience ou des connaissances requises, à moins qu'elles ne reçoivent l'assistance de personnes qui se porteront garantes de leur sécurité et les instruiront sur le manie- ment de l'appareil.

Les enfants doivent être surveillés de façon à garantir qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Toute autre utilisation sera considérée comme non conforme à l'usage. Le constructeur/fournisseur décline toute responsabilité pour les dommages en résultant. L'utilisateur en assume alors l'entière responsabilité. Fait également partie d'un usage conforme le respect des notices d'emploi et d'installation, ainsi que des conditions d'entretien et d'inspection.



Attention !

Toute utilisation abusive est interdite.

3.3 Règles et normes

3.3.1 France

Lors de l'installation et de la mise en fonctionnement de l'appareil, les arrêtés, directives, règles techniques, normes et dispositions ci-dessous doivent être respectés dans leur version actuellement en vigueur.

Norme NF C 15-100 relative à l'installation des appareils raccordés au réseau électrique.

Norme NF C 73-600 relative à l'obligation de raccordement des appareils électriques à une prise de terre.

PrEN 12977-3

Les installations solaires thermiques et leurs composants ; les installations préfabriquées spécifiques aux clients, 3ème partie : analyse de performance des ballons d'eau chaude.

PrEN 12897

Prescriptions d'approvisionnement en eau pour installations avec ballons d'eau chaude, indirectement chauffées et non ventilées (fermées).

PrEN 806-1

Règles techniques concernant les installations d'eau potable dans des bâtiments fournissant de l'eau pour la consommation humaine, 1ère partie : généralités.

PrEN 1717

Prévention de la présence d'impuretés dans les installations d'eau potable et exigences générales relatives aux dispositifs de sécurité prévenant de la présence d'impuretés due au reflux, dans l'eau potable.

EN 60335-2-21

Appareils électriques de sécurité pour usages ménagers et similaires, 2ème partie : exigences particulières concernant les chauffe-eaux (ballons d'eau chaude et chauffe-eaux); (IEC 335-2-21 : 1989 et compléments 1; 1990 et 2; 1990, mise à jour).

3.3.2 Suisse

L'installation de l'appareil doit être effectuée par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- Directives techniques de la SSIGE concernant les installations de gaz et d'eau
- Directives de la police du feu
- Directives de l'AEAI
- Directives techniques de l'entreprise compétente en matière de distribution de gaz et d'eau
- Règlement de construction des cantons
- Directives de la SSIGE en matière de locaux de chauffage
- Directives des cantons
- Règles techniques pour installation à gaz DVGW-TRGI 1986 (dans la version en vigueur) Wirtschafts- und Verlagsgesellschaft Gas und Wasser m.b.H., Bonn
- Normes DIN

DIN 4701 - règles pour le calcul des besoins calorifiques de bâtiments

DIN 4751 Bl. 3 - équipements techniques de sécurité pour installations de chauffage

avec températures de Départ jusqu'à 110 °C.

3.3.3 Belgique

L'installation, la première mise en service et l'entretien de votre appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires, selon les règles de l'art et les directives en vigueur, notamment :

- Les directives existantes de la compagnie d'eau et les directives BELGAQUA
- Les normes NBN concernant l'alimentation en eau potable sous lequel la NBN E 29-804
- La norme belge NBN D 51-003 pour des installations alimentées en gaz combustible plus léger que l'air
- NBN 61-002
- Pour propane NBN 51-006
- Les normes NBN pour appareils électroménagers, notamment :
 - NBN C 73-335-30
 - NBN C 73-335-35
 - NBN 18-300
 - NBN 92-101 ...etc.
- Les directives ARAB-AREI

Lors d'une première mise en route, l'installateur doit contrôler les raccordements de gaz et d'eau de l'installation ainsi que la densité.

4 Utilisation

Le ballon solaire VH S peut être ajusté à l'aide de tout régulateur solaire Vaillant.

Le ballon VIH R est combinable avec différents régulateurs et appareils de chauffage.

Le ballon VIH RW est ajusté par le régulateur de pompe à chaleur.

4 Utilisation

5 Installation

Le réglage et la lecture des températures d'eau du ballon s'effectuent au moyen de l'appareil de régulation correspondant.

4.1 Remplissage et vidange du ballon d'eau chaude

Lors de la mise en fonctionnement de votre ballon (par exemple après l'avoir éteint et vidangé avant une absence prolongée), veuillez procéder de la façon suivante :

- Avant le premier chauffage, ouvrez un point de puisage d'eau chaude afin de vérifier que le ballon est rempli d'eau et que le dispositif de coupure de la conduite d'eau froide n'est pas fermé.
- Vérifiez que le générateur de chaleur est opérationnel.
- Réglez la température d'eau du ballon pour le VIH au niveau du régulateur, resp. de l'appareil de chauffage.
- La température d'eau atteinte peut être lue sur le régulateur, resp. l'appareil de chauffage.

Remarque !

Lors de sa première utilisation ou après l'avoir éteint pendant une longue période, le ballon ne retrouve sa pleine capacité qu'après un petit moment.

Remarque !

Par souci d'hygiène et d'économie, nous recommandons de régler la température du ballon sur 60 °C et sur 55 °C pour le ballon de pompe à chaleur VIH RW 300, en raison de la faible température du système. Ceci garantit un maximum d'économie en vertu de la loi sur les économies d'énergie (EnEG) et retarde l'apparition de calcaire dans le ballon.

Pour mettre le ballon hors service, procédez dans l'ordre inverse et vidangez également le ballon le cas échéant (p. ex. si risque de gel).



Danger !

Veuillez refermer la soupape de sécurité, resp. la conduite de décharge afin que l'eau contenue dans le ballon ne soit pas soumise à une pression supérieure à 10 bar.

4.2 Nettoyage

Pour nettoyer les éléments extérieurs du ballon, un chiffon humide éventuellement imbibé d'eau savonneuse suffit.

Pour ne pas endommager l'habillage de votre appareil, n'utilisez jamais de détergents abrasifs ni de solvants (abrasifs de tous genres, essence et autres).

4.3 Inspection et maintenance

Une inspection/un entretien réguliers du ballon par un technicien sont nécessaires pour garantir fonctionnement et fiabilité ainsi que longévité.



Attention !

N'essayez jamais de procéder vous-même aux travaux d'entretien de votre appareil. Confiez ces tâches à un installateur agréé.

Nous vous recommandons de conclure un contrat d'entretien avec votre installateur sanitaire agréé.



Danger !

Si les inspections/les entretiens ne sont pas effectués, la sécurité d'exploitation de l'appareil peut être altérée et entraîner des dommages du matériel et des personnes.

Lorsque la teneur en calcaire de l'eau est très élevée, il est recommandé de détartre régulièrement le ballon.

5 Installation



Attention !

Seul un professionnel est habilité à installer et à effectuer la première mise en service du ballon. Celui-ci est également responsable de la conformité de l'installation aux prescriptions et de la première mise en service.

Un panneau comportant l'indication suivante doit être placé à proximité de la conduite de décharge de la soupape de sécurité :

« Pour des raisons de sécurité, de l'eau s'écoule de la conduite de décharge de la soupape de sécurité pendant le chauffage du ballon ! Ne pas fermer ! »

5.1 Lieu d'installation

Le ballon d'eau chaude sanitaire doit être placé à proximité du générateur de chaleur. Ceci permet d'éviter toute perte inutile de chaleur.

Lors du choix du lieu d'installation, veuillez tenir compte du poids du ballon rempli. Choisissez le lieu d'installation du ballon de telle sorte qu'une conduite appropriée puissent être installée côté eau potable, mais également côté chauffage et côté solaire.

Le ballon d'eau chaude sanitaire doit être monté dans une pièce protégée contre le gel.

Pour éviter les pertes d'énergie, toutes les conduites hydrauliques doivent être équipées d'une isolation thermique, conformément à l'ordonnance sur les installations de chauffage.

5.2 Dimensions

5.2.1 Cote de basculement VIH S, VIH R et VIH RW

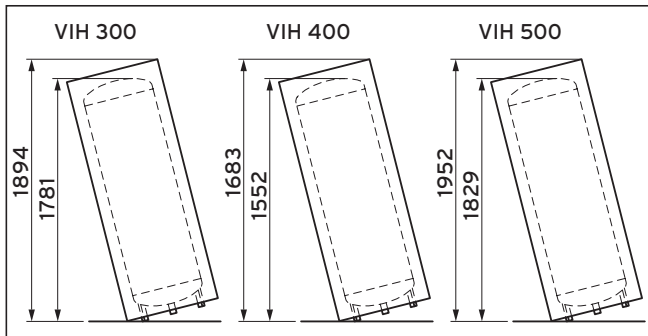


Fig. 5.1 Cote de basculement VIH S, VIH R et VIH RW

5 Installation

5.2.2 Dimensions de l'appareil et des raccords VIH S

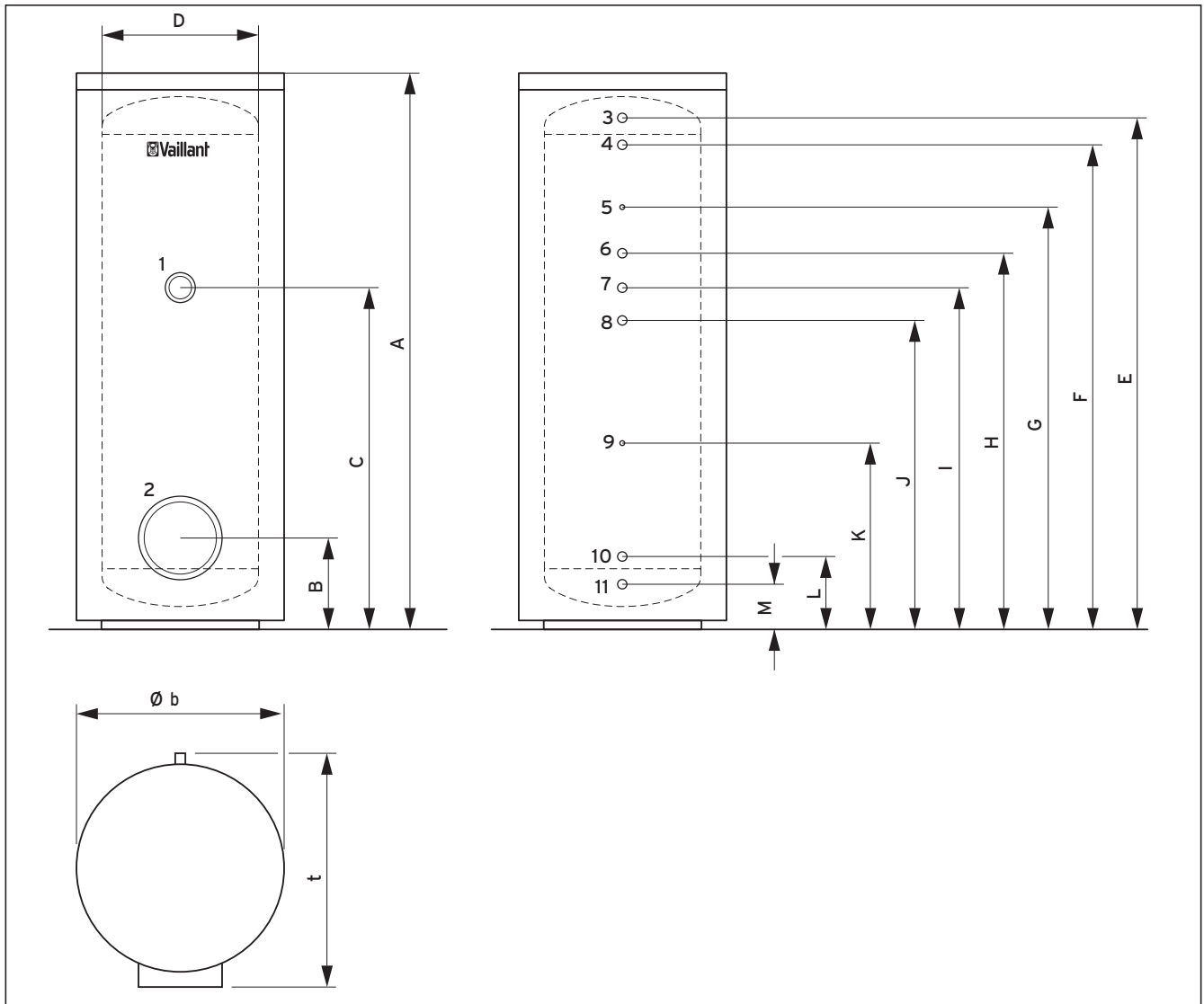


Fig. 5.2 Dimensions de l'appareil et des raccords VIH S

Légende de la fig. 5.2

- 1 Raccord pour thermoplongeur (G1 1/2)
- 2 Trappe d'inspection (Ø120)
- 3 Raccord eau chaude (R1)
- 4 Départ chauffage (R1)
- 5 Douille d'immersion pour sonde de chauffage (Ø12)
- 6 Départ chauffage (R1)
- 7 Raccord de circulation (R3/4)
- 8 Départ solaire (R1)
- 9 Douille d'immersion pour sonde solaire (Ø12)
- 10 Retour solaire (R1)
- 11 Raccord eau froide (R1)

Type	Unité	VIH S 300	VIH S 400	VIH S 500
A	mm	1775	1470	1775
B	mm	279	308	308
C	mm	1086	862,5	1062,5
D	mm	500	650	650
E	mm	1632	1301	1601
F	mm	1546	1215	1515
G	mm	1346	1065	1315
H	mm	1196	965	1165
N	mm	1086	862,5	1062,5
J	mm	981	760	960
C	mm	581	510	610
L	mm	216	245	245
M	mm	130	159	159
b	mm	660	810	810
t	mm	725	875	875

Tab. 5.1 Dimensions appareil VIH S

5.2.3 Dimensions de l'appareil et des raccords VIH R

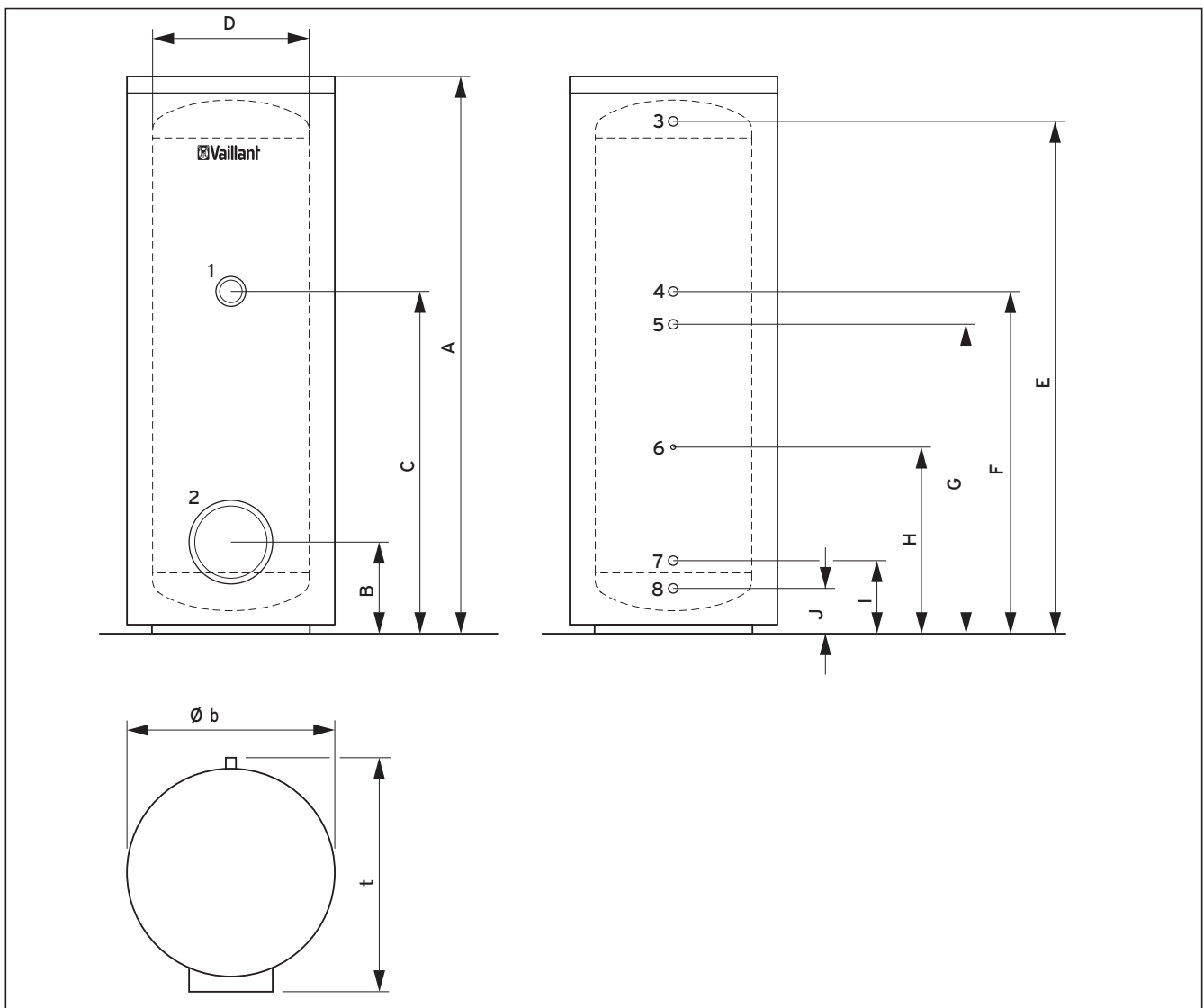


Fig. 5.3 Dimensions de l'appareil et des raccords VIH R

Légende de la fig. 5.3

- 1 Raccord pour thermoplongeur (G1 1/2)
- 2 Trappe d'inspection (Ø120)
- 3 Raccord eau chaude (R1)
- 4 Raccord de circulation (R3/4)
- 5 Départ chauffage (R1)
- 6 Douille d'immersion pour sonde de chauffage (Ø12)
- 7 Départ chauffage (R1)
- 8 Raccord eau froide (R1)

Type	Unité	VIH R 300	VIH R 400	VIH R 500
A	mm	1775	1470	1775
B	mm	279	308	308
C	mm	1086	862,5	1062,5
D	mm	500	650	650
E	mm	1632	1301	1601
F	mm	1086	862,5	1062,5
G	mm	981	760	960
H	mm	581	510	610
N	mm	216	245	245
J	mm	130	159	159
b	mm	660	810	810
t	mm	725	875	875

Tab. 5.2 Dimensions de l'appareil VIH R

5 Installation

5.2.4 Dimensions de l'appareil et des raccords VIH RW

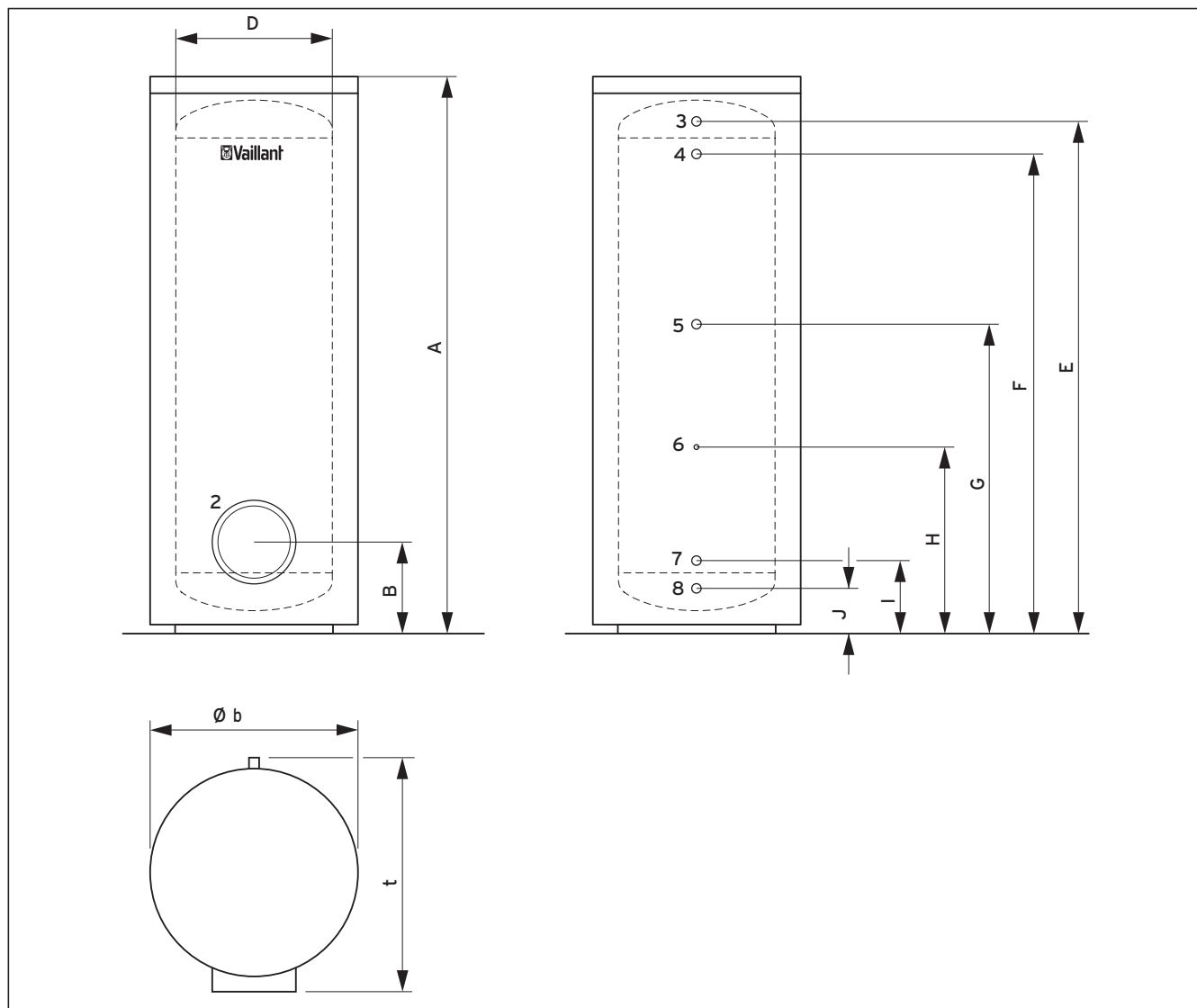


Fig. 5.4 Dimensions de l'appareil et des raccords VIH RW

Légende de la fig. 5.4

- 2 Trappe d'inspection (Ø120)
- 3 Raccord eau chaude (R1)
- 4 Départ chauffage (R1)
- 5 Raccord de circulation (R3/4)
- 6 Douille d'immersion pour sonde de chauffage (Ø12)
- 7 Départ chauffage (R1)
- 8 Raccord eau froide (R1)

Type	Unité	VIH RW 300
A	mm	1775
B	mm	279
D	mm	500
E	mm	1632
F	mm	1546
G	mm	1086
H	mm	581
N	mm	216
J	mm	130
b	mm	660
t	mm	725

Tab. 5.3 Dimensions de l'appareil VIH RW

5.3 Transport sur le lieu d'installation

Le ballon est livré complètement monté.

Vous avez plusieurs possibilités pour le transport sur le lieu d'installation.

- Avec emballage intégral, si cela est possible pour le client
- Sans emballage, complètement monté si l'itinéraire de transport le permet
- Sans protection ni isolation, en cas de portes étroites ou afin de ne pas abîmer l'habillage



Remarque !

Pour le démontage et le montage de l'habillage et de l'isolation, il faut compter environ 10 minutes pour 1 personne.

Remarque

!

L'appareil peut être installé au choix avec ou sans isolation/habillage.

Remarque

!

Le cas échéant, utilisez les accessoires de support de transport.



Attention !

Endommagement du ballon.

Si le ballon doit être amené sur le lieu d'installation

sur un diable de transport ou s'il doit être porté, veillez à ne pas endommager l'isolation sous le corps du ballon. Elle ne doit pas être endommagée.

5.3.1 Transport dans l'emballage

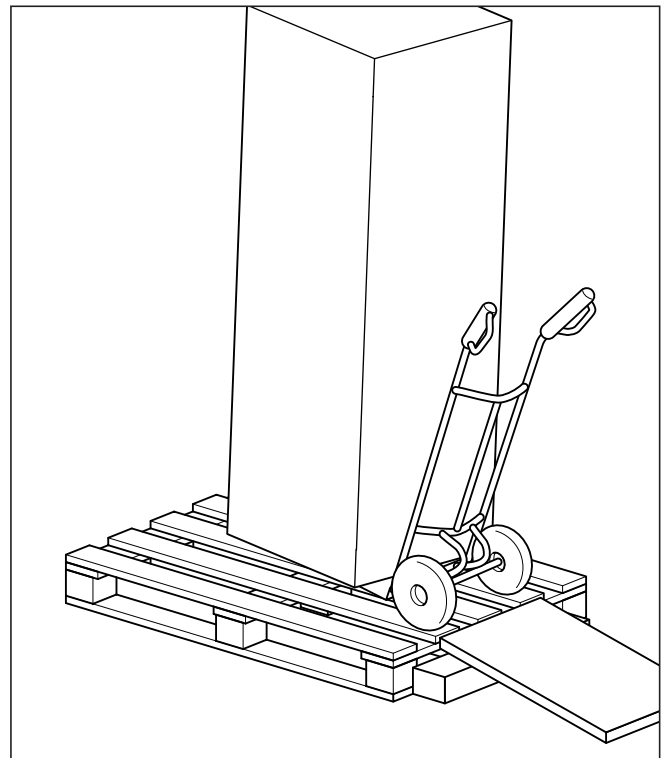


Fig. 5.5 Transport dans l'emballage, composé de protections en polystyrène et d'une boîte coulissante en carton

5.3.2 Transport sans emballage

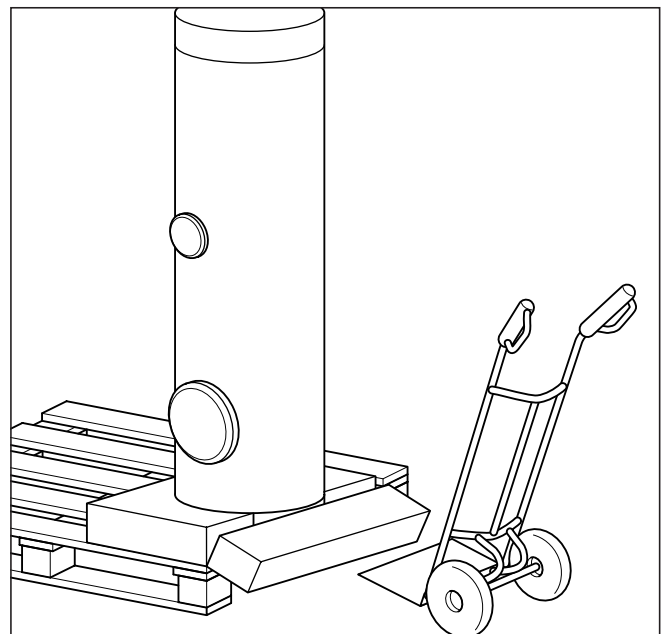


Fig. 5.6 Transport sans emballage

- Retirez la protection supérieure et la boîte coulissante en carton.
- Retirez le ballon de la protection inférieure et amenez-le

5 Installation

vers l'arête de la palette jusqu'à ce que la protection inférieure cède sous votre pied à l'endroit prévu à cet effet.

- Placez le diable de transport devant la palette et chargez le ballon.

5.3.3 Transport sans habillage

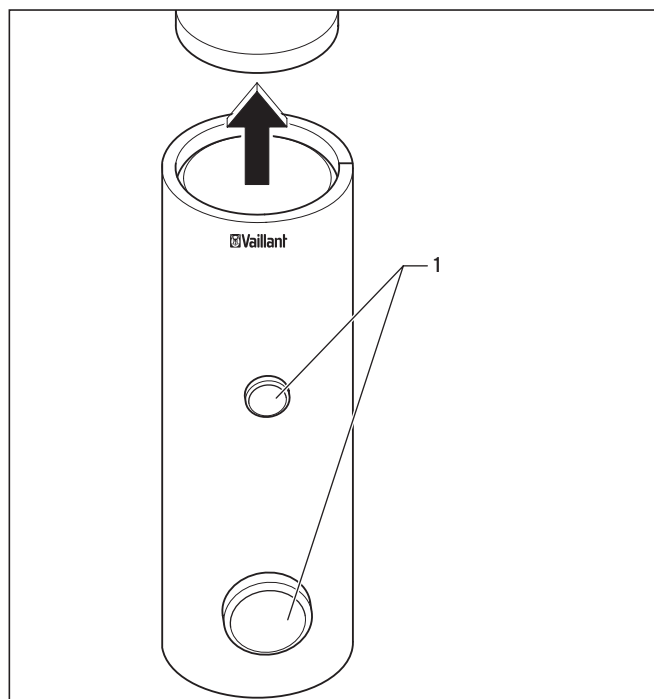


Fig. 5.7 Retrait du couvercle et des protections

- Retirez le couvercle du ballon..
- Retirez les deux protections (1) à l'avant du ballon.

300I Variante :

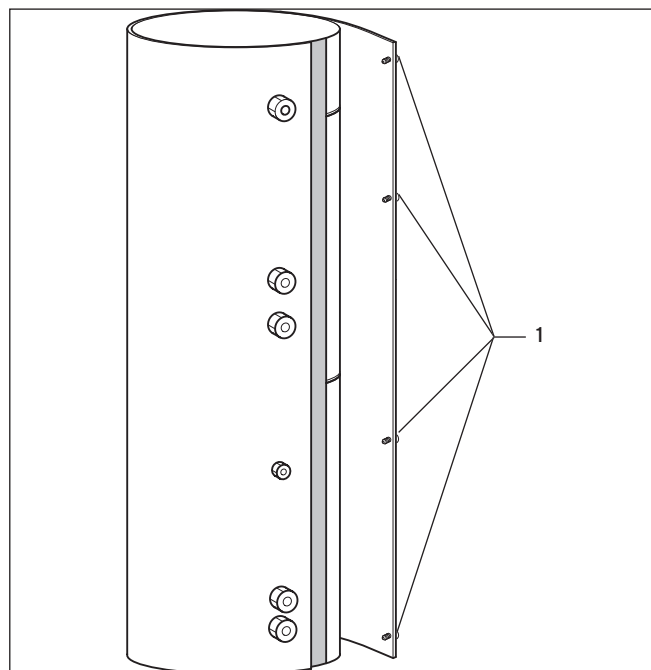


Fig. 5.8 Dévisser l'habillage

- Desserrez 6 vis (1) dans la zone arrière du réservoir du ballon.
- Prenez l'habillage dans votre main et faites un tour autour du réservoir, de sorte qu'il s'enroule.

Variantes 400I et 500I :

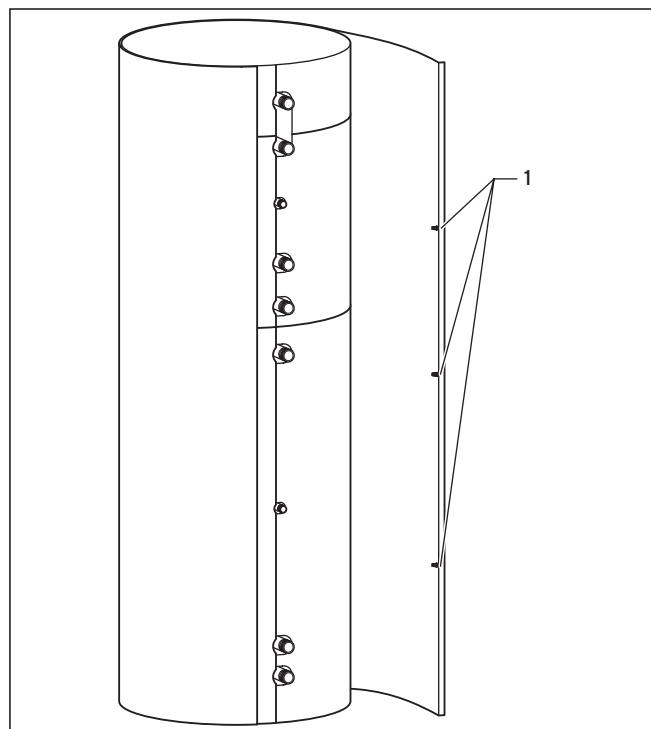


Fig. 5.9 Dévisser l'habillage

- À l'arrière du ballon, desserrez ensuite sur un seul côté les 3 vis en plastique (1) du rail en aluminium (à l'aide d'une pièce de monnaie par exemple).
- Prenez l'habillage par le rail en aluminium et positionnez le ballon de manière à ce qu'il forme une goutte « vers la gauche » dans votre main.
- Ensuite, desserrez les 3 vis en plastique de l'autre rail en aluminium, retirez ce dernier et joignez les deux extrémités à l'aide de la pince fournie.

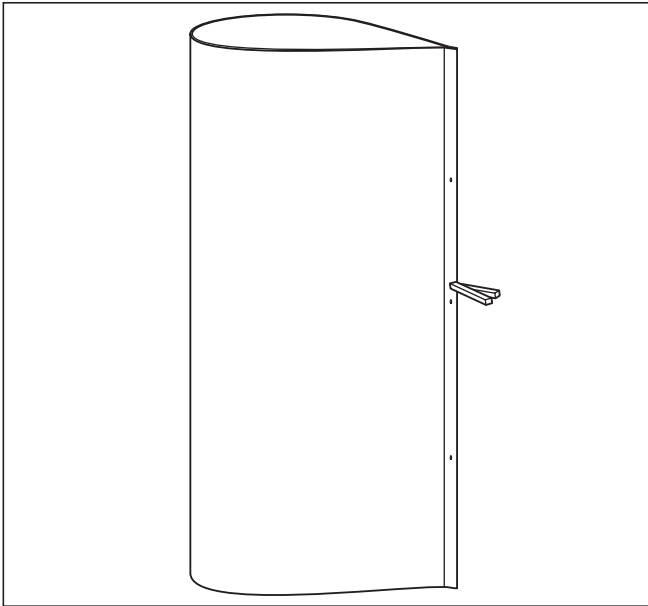


Fig. 5.10 Fixation de l'habillage avec la pince

5.3.4 Transport sans isolation

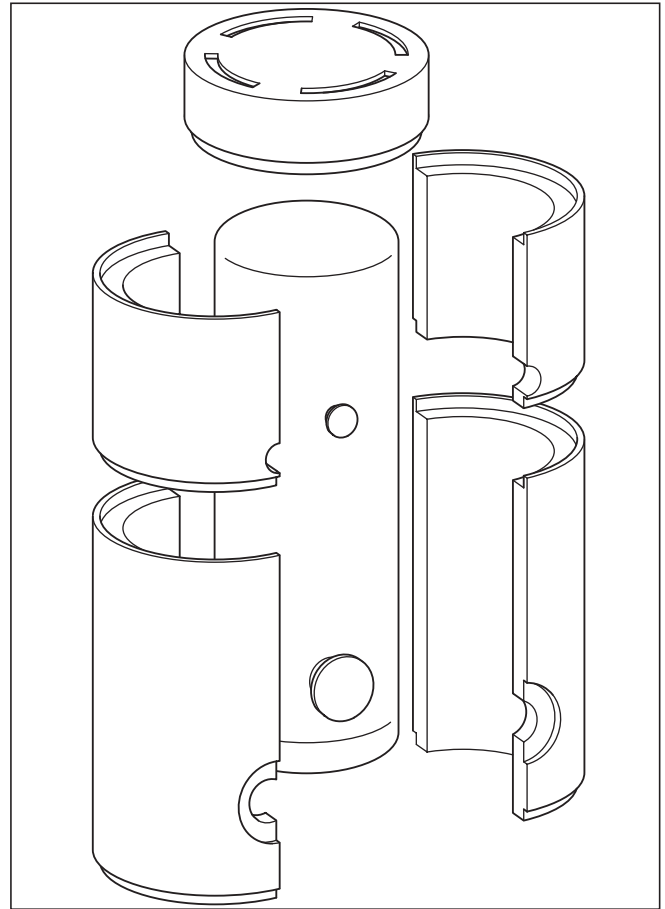


Fig. 5.11 Retrait de l'isolation

- À l'aide d'un couteau, retirez la feuille adhésive aux points d'assemblage avant et arrière.
- Retirez d'abord une demi-coque inférieure en la tirant latéralement, puis l'autre demi-coque inférieure.
- En fonction de la taille, retirez enfin les demi-coques supérieures ou le couvercle.

5.3.5 Montage de l'isolation et habillage

Pour le montage de l'isolation et de l'habillage, répétez ces opérations en procédant dans l'ordre inverse :

- Montez l'habillage de haut en bas et fixez les parties isolantes à l'aide de bandes autocollantes au niveau du point de séparation.



Remarque !

Les bandes autocollantes se trouvent à droite du point d'assemblage sur un support en papier.

Variante 300I :

- Montez l'habillage comme suit :
Montez les barres avec alésages sur les goupilles de serrage et vissez-les solidement.

Variantes 400I et 500I :

5 Installation

6 Mise en fonctionnement

7 Maintenance

- Montez l'habillage en plaçant un rail en aluminium avec les alésages faces aux boulons d'arrêt et fixez-le avec les vis en plastique. Pour cela, remettez simplement les vis en place sans les visser.
- Une fois le second rail en aluminium fixé, posez le couvercle et la protection avant.

 **Remarque !**
Afin d'éviter toute perte de chaleur, vérifiez que la protection avant est bien en place.

- Placez le ballon en position verticale à l'aide des pieds amovibles.


5.4 Raccordement du ballon

VIH S :

Pour le montage du ballon, procédez de la manière suivante

(voir Fig. 5.2) :

- Raccordez les conduites de départ (4) et de retour (6) de chauffage au ballon.
- Raccordez les conduites de départ (8) et de retour (10) solaires au ballon.

 **Remarque !**
Veillez tenir compte des instructions de la notice système Solar fournie !

- Installez la conduite d'eau froide (11) avec les dispositifs de sécurité nécessaires :
Si la pression d'eau disponible sur le lieu d'installation est inférieure à 10 bars, vous pouvez utiliser un groupe de sécurité contrôlé DN 25.
- Dans la conduite d'eau froide, installez un raccord en T entre le raccord du ballon et le groupe de sécurité pour la vidange du ballon.
- Installez la conduite d'eau chaude (3) et, le cas échéant, la conduite de circulation (7).

VIH R :

Pour le montage du ballon, procédez de la manière suivante

(voir Fig. 5.3) :

- Raccordez les conduites de départ (5) et de retour (7) de chauffage au ballon.
- Installez la conduite d'eau froide (8) avec les dispositifs de sécurité nécessaires :
Si la pression d'eau disponible sur le lieu d'installation est inférieure à 10 bars, vous pouvez utiliser un groupe de sécurité contrôlé DN 25.
- Dans la conduite d'eau froide, installez un raccord en T

entre le raccord du ballon et le groupe de sécurité pour la vidange du ballon.


- Installez la conduite d'eau chaude (3) et, le cas échéant, la conduite de circulation (4).

VIH RW :

Pour le montage du ballon, procédez de la manière suivante


(voir Fig. 5.4) :

- Raccordez les conduites de départ (4) et de retour (7) de chauffage au ballon.
- Installez la conduite d'eau froide (8) avec les dispositifs de sécurité nécessaires :
Si la pression d'eau disponible sur le lieu d'installation est inférieure à 10 bars, vous pouvez utiliser un groupe de sécurité contrôlé DN 25.
- Dans la conduite d'eau froide, installez un raccord en T entre le raccord du ballon et le groupe de sécurité pour la vidange du ballon.
- Installez la conduite d'eau chaude (3) et, le cas échéant, la conduite de circulation (5).

 **Remarque !**
Les conduites de circulation entraînant des pertes en attente, elles ne doivent être installées que sur des réseaux d'eau chaude largement ramifiés.
Si une conduite de circulation s'avère nécessaire, la pompe de circulation doit être équipée d'une minuterie conformément à l'ordonnance relative aux installations de chauffage.

- Fermez les raccords non utilisés avec des caches anti-rouilles résistant à la pression.
- Posez le câblage électrique le cas échéant.

 **Remarque !**
Fermez toutes les conduites de raccords avec des boulons.

 **Danger !**
Risque de brûlures !
Veillez noter qu'un mitigeur thermostatique ne peut pas être monté dans une zone de circulation éventuellement disponible en raison des risques de brûlures que cela pourrait engendrer. Dans ce cas, installez le mitigeur thermostatique d'eau chaude derrière la zone de circulation.

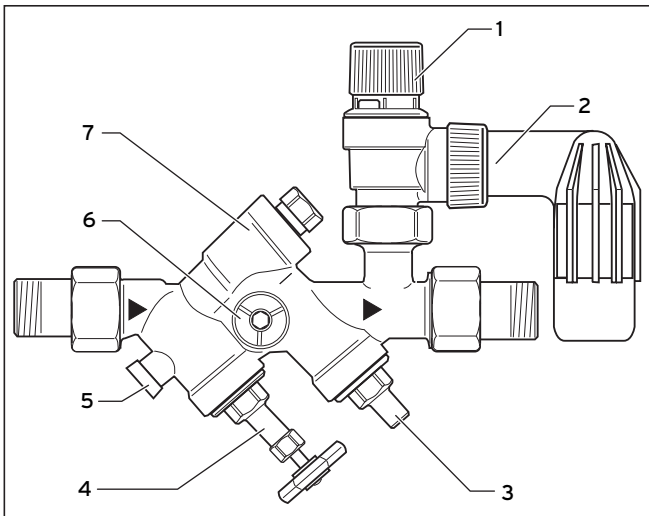


Fig. 5.12 Installation des groupes de sécurité

Légende de la Fig. 5.12

- 1 Poignée d'aération
- 2 Conduite de décharge
- 3 Soupape d'arrêt
- 4 Vanne d'arrêt avec volant
- 5 Bouchon de contrôle
- 6 Raccords du manomètre
- 7 Clapet non-retour

6 Mise en fonctionnement

Lorsque l'installation est terminée, vous devez remplir le ballon côté chauffage et côté eau potable. Pour cela, procédez comme suit :

- VIH S uniquement : remplissez le circuit solaire (voir notice système)
- Remplissez le côté chauffage à l'aide du raccord de remplissage et de vidange.
- Contrôlez l'étanchéité de l'installation et du ballon.
- Remplissez le côté eau potable par l'arrivée d'eau froide et purgez par le point de puisage d'eau chaude.
- Contrôlez le fonctionnement et le réglage de tous les dispositifs de régulation et de contrôle.
- S'il y a lieu, programmez l'horloge de mise en marche ou le programme horaire du régulateur (déterminer le début de la période de mise en route du ballon).
- Mettez en marche la chaudière.
- VIH S uniquement : Mise en marche de l'installation solaire.

7 Maintenance

7.1 Nettoyage de l'intérieur du ballon

Etant donné que les travaux de nettoyage de l'intérieur du ballon sont effectués côté eau potable, veillez à ce que l'hygiène des appareils et des produits de nettoyage soit respectée.

Pour nettoyer l'intérieur du ballon, procédez comme suit :

- Videz le ballon.
- Retirez le couvercle du collet de l'orifice de nettoyage.
- Procédez au nettoyage par jet d'eau. Si cela s'avère nécessaire, enlevez les dépôts à l'aide d'un outil adéquat - p.ex. un racloir en bois ou en plastique et rincez pour éliminer les dépôts.

Remarque !

Lors des travaux de nettoyage, veillez à ce que l'émail du serpentín de chauffage et de l'intérieur du ballon ne soit pas endommagé.

- Reposez le couvercle du collet avec son joint sur l'orifice de nettoyage du ballon.
- Serrez bien les boulons.

Remarque !

Vous devez changer les joints usagés ou endommagés.

- Remplissez le ballon et contrôlez son étanchéité

Danger !

Risque de brûlures en raison de l'eau chaude ! La conduite de décharge de la soupape de sécurité placée sur le ballon d'eau chaude doit toujours rester ouverte. Vérifiez de temps en temps le bon fonctionnement de la soupape de sécurité en l'ouvrant pour faire sortir l'air. Sinon, la possibilité d'une explosion du ballon n'est pas exclue !

7.2 Entretien des anodes de protection en magnésium

Le ballon est équipé d'une anode de protection en magnésium dont la durée de vie est de 5 ans en moyenne. Pour procéder à l'entretien de l'anode, il faut retirer le couvercle en plastique et dévisser l'anode à l'aide d'une clé à pipe SW 27 ou d'une douille.

Contrôle visuel

- Retirez l'anode de protection en magnésium (1) u ballon et vérifiez son degré de corrosion.

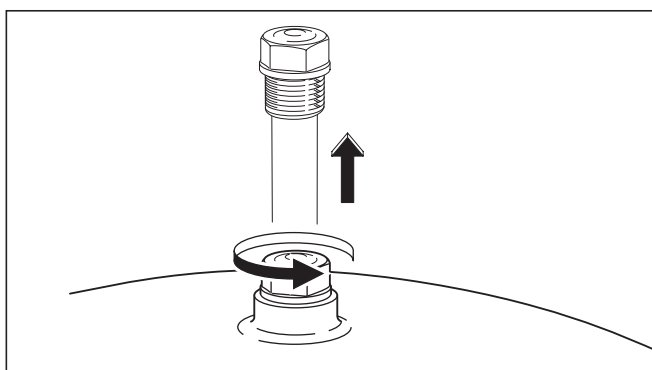


Fig. 7.1 Contrôle visuel de l'anode de protection en magnésium

L'anode de protection en magnésium doit être contrôlé 2 ans après l'installation. Effectuez ensuite ce contrôle chaque année.

Si cela s'avère nécessaire, remplacez l'anode de protection par une anode de rechange Vaillant. Si la distance au plafond est faible, vous pouvez utiliser une chaîne d'anodes.

Vous avez également la possibilité d'installer une anode à courant vagabond sans entretien.

7.3 Pièces de rechange

Les catalogues en vigueur des pièces de rechange contiennent les pièces éventuellement requises.

Nos bureaux de distribution et le service après-vente vous fourniront les renseignements nécessaires.

8 Recyclage et mise au rebut

Le ballon est majoritairement composé de matériaux recyclables, au même titre que son emballage.

8.1 Appareil

Le ballon d'eau chaude sanitaire et ses accessoires ne doivent pas être éliminés avec les ordures ménagères. Veillez à ce que l'appareil usagé et ses éventuels accessoires soient mis au rebut conformément aux prescriptions en vigueur.

8.2 Emballage

Veillez confier la mise au rebut de l'emballage de transport à l'installateur sanitaire qui a installé l'appareil



Remarque !

Veillez respecter les prescriptions légales en vigueur dans votre pays.

9 Service après-vente et garantie

Une inspection/un entretien annuel du ballon d'eau chaude par un technicien sont nécessaires pour garantir fonctionnement et fiabilité ainsi que longévité.



Danger !

Ne tentez jamais d'effectuer vous-mêmes des travaux de maintenance ou de réparation sur votre chaudière. Confiez ces tâches à un installateur agréé. Nous préconisons de conclure un contrat de maintenance. Négliger la maintenance altère la sécurité d'exploitation de l'appareil et compromet la sécurité des personnes.

9.1 Vaillant GmbH Service clientèle usine (Suisse)

Dietikon : Téléphone : (044) 744 29 - 39

Télécopie : (044) 744 29 - 38

Fribourg : Téléphone : (026) 409 72 - 17

Télécopie : (026) 409 72 - 19

Vaillant GmbH

Case postale 86

Riedstrasse 10

CH-8953 Dietikon 1/ZH

Téléphone : (044) 744 29 - 29

Télécopie : (044) 744 29 - 28

Case postale 4

CH-1752 Villars-sur-Glâne 1

Téléphone : (026) 409 72 - 10

Télécopie : (026) 409 72 - 14

9.2 Service après-vente (Belgique)

Vaillant SA-NV

Rue Golden Hopestraat 15

1620 Drogenbos

Tél. : 02 / 334 93 52

9.3 Garantie constructeur (France)

Nous assurons la garantie des appareils Vaillant dans le cadre de la législation en vigueur (loi 78-12 du 4/10/78).

Pour bénéficier de la garantie légale de deux ans, l'appareil doit impérativement être installé par un professionnel qualifié, suivant les règles de l'art et normes en vigueur. La garantie est exclue si les incidents sont consécutifs à une utilisation non-conforme de notre matériel et en particulier en cas d'erreurs de branchement, de montage ou de défaut d'entretien. Cette garantie de deux ans est obligatoirement subordonnée à un entretien annuel effectué par un professionnel qualifié dès la première année d'utilisation (circulaire ministérielle du 09/08/78 -JO du 13/09/78).

9.4 Garantie constructeur (Suisse)

Si vous souhaitez bénéficier de la garantie constructeur, l'appareil doit impérativement avoir été installé par un installateur qualifié et agréé. Nous accordons une garantie constructeur au propriétaire de l'appareil conformément aux conditions générales de vente Vaillant locales et aux contrats d'entretien correspondants. Seul notre service après-vente est habilité à procéder à des travaux s'inscrivant dans le cadre de la garantie.

9.5 Conditions de garantie (Belgique)

La période de garantie des produits Vaillant s'élève 2 ans omnium contre tous les défauts de matériaux et des défauts de construction à partir de la date mise sur la facture d'achat. La garantie est d'application pour autant que les conditions suivantes aient été remplies :

- 1er L'appareil doit avoir été installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, aura veillé à respecter les normes et réglementations en vigueur pour son installation.
- 2e Seuls les techniciens d'usine Vaillant sont habilités à effectuer les réparations ou les modifications apportées à un appareil au cours de la période de garantie afin que celle-ci reste d'application. Si d'aventure une pièce non d'origine devait être montée dans un de nos appareils, la garantie Vaillant se verrait automatiquement annulée.
- 3e Afin que la garantie puisse prendre effet, la fiche de garantie doit être dûment complète, signée et affranchie avant de nous être retournée au plus tard quinze jours après l'installation !

La garantie ne s'applique pas si le mauvais fonctionnement de l'appareil devait être provoqué par un mauvais réglage, par l'utilisation d'une énergie non adéquate, par une installation mal conçue ou défectueuse, par le non-respect des instructions de montage jointes à l'appareil, par une infraction aux normes relatives aux directives d'installation, de types de locaux ou de ventilation, par négligence, par surcharge, par les conséquences du gel ou de toute usure normale ou pour tout acte dit de force majeure. Dans un tel cas, il y aurait facturation de nos prestations et des pièces fournies. Lorsqu'il y a facturation établie selon les conditions générales du service d'entretien, celle-ci est toujours adressée à la personne qui a demandé l'intervention ou/et la personne chez qui le travail a été effectué sauf accord au préalable et par écrit d'un tiers (par ex. locataire, propriétaire, syndic...) qui accepte explicitement de prendre cette facture à sa charge. Le montant de la facture devra être acquitté au grand comptant au technicien d'usine qui aura effectué la prestation. La mise en application de la garantie exclut tout paiement de dommages et intérêts pour tout préjudice généralement quelconque. Pour tout litige, sont seuls compétents les tribunaux du district du siège social de notre société. Pour garantir le bon fonctionnement des appareils Vaillant sur long terme, et pour ne pas changer la situation autorisé, il faut utiliser lors d'entretiens et dépannages uniquement des pièces détachées de la marque Vaillant.

10 Caractéristiques techniques

10 Caractéristiques techniques

10.1 Caractéristiques techniques VIH S 300/400/500 et VIH R 300/400/500

Tableau 10.1 Caractéristiques techniques VIH S 300/400/500 et VIH R 300/400/500

¹⁾ Selon DIN 4708, partie 3

²⁾ Différence de température eau chaude-eau froide : 35 K

	Unité	VIH S			VIH R		
		VIH S 300	VIH S 400	VIH S 500	VIH R 300	VIH R 400	VIH R 500
Capacité nominale du ballon	l	300	400	500	300	400	500
Capacité réelle du ballon	l	289	398	484	295	404	496
Pression de service max. du ballon	bar	10	10	10	10	10	10
Pression de service max. du chauffage	bar	10	10	10	10	10	10
Température max. de l'eau chaude	°C	85	85	85	85	85	85
Température de départ d'eau de chauffage max.	°C	110	110	110	110	110	110
Perte d'énergie en attente	kWh/d	1,9	2,1	2,3	1,8	2,0	2,2
Echangeur thermique chauffage :							
Surface de chauffe de l'échangeur thermique	m ²	0,7	0,7	1,0	1,6	1,5	2,1
Capacité d'eau de chauffage de l'échangeur thermique	l	4,7	4,5	6,6	10,7	9,9	14,2
Perte de pression dans l'échangeur thermique pour consommation max. d'eau de chauffage	mbar	11	11	16	75	75	125
Débit du liquide de chauffage	l/h	900	900	1250	2000	2000	2700
Capacité de sortie d'eau chaude à 45/10 °C ¹⁾	l/10min	195	190	215	462	519	591
Capacité de conservation d'eau chaude pour une température d'eau de chauffage de 85/65 °C ²⁾	kW	20	21	29	46	46	62
Capacité de conservation d'eau chaude pour une température d'eau de chauffage de 85/65°C ²⁾	l/h	491	516	712	1130	130	1523
Caractéristiques de puissance ¹⁾	N _L	2,0	3,5	4,7	11,0	15,0	19,0
Échangeur thermique solaire :							
Surface de chauffe de l'échangeur thermique	m ²	1,6	1,5	2,1			
Capacité d'eau de chauffage de l'échangeur thermique	l	10,7	9,9	14,2			
Perte de pression dans l'échangeur thermique en mode solaire avec fluide caloporteur	mbar	< 10	< 10	< 10			
Débit du fluide caloporteur	l/h	200	300	500			
Raccordements :							
Raccord eau froide et eau chaude	Filetage	R1	R1	R1	R1	R1	R1
Raccord circulation	Filetage	R ³ / ₄	R ³ / ₄	R ³ / ₄	R ³ / ₄	R ³ / ₄	R ³ / ₄
Raccords départ et retour	Filetage	R1	R1	R1	R1	R1	R1
Dimensions du ballon :							
Largeur avec l'habillage	mm	660	810	810	660	810	810
Profondeur avec l'habillage	mm	725	875	875	725	875	875
Hauteur	mm	1775	1470	1775	1775	1470	1775
Diamètre extérieur du ballon sans isolation	mm	500	650	650	500	650	650
Poids (emballage et isolation compris)	kg	150	169	198	125	145	165
Poids rempli opérationnel	kg	439	567	682	420	549	661

10.2 Caractéristiques techniques VIH RW 300

	Unité	VIH RW 300
Capacité nominale du ballon	l	300
Capacité réelle du ballon	l	285
Pression de service max. du ballon	bar	10
Pression de service max. du chauffage	bar	10
Température max. de l'eau chaude	°C	85
Température de départ d'eau de	°C	110
Perte d'énergie en attente	kWh/d	1,8
Echangeur thermique chauffage :		
Surface de chauffe de l'échangeur	m ²	2,9
Capacité d'eau de chauffage de	l	17,5
Perte de pression dans l'échangeur thermique pour consommation max. d'eau de chauffage	mbar	124
Débit du liquide de chauffage	l/h	2000
Capacité de sortie d'eau chaude à 10/45 °C et température du ballon 60 °C	l/10min	410
Capacité de conservation d'eau chaude à 10/45 °C et température d'eau de chauffage 60/50 °C	kW	14
Capacité de conservation d'eau chaude à 10/45 °C et température d'eau de chauffage 60/50 °C	l/h	345
Caractéristiques de puissance	N _L	-
Raccordements :		
Raccord eau froide et eau chaude	Filetage	R1
Raccord circulation	Filetage	R ³ / ₄
Raccords départ et retour	Filetage	R1
Dimensions du ballon :		
Largeur avec l'habillage	mm	660
Profondeur avec l'habillage	mm	725
Hauteur	mm	1775
Diamètre extérieur conteneur sans isolation	mm	500
Poids (emballage et isolation compris)	kg	155
Poids rempli opérationnel	kg	440

Tableau 10.2 Caractéristiques techniques VIH RW 300

